

Maisons-Alfort, le 18 juin 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de modification concernant trois formulants
de la préparation phytopharmaceutique
SIGNUM**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande de modification concernant trois co-formulants de la préparation SIGNUM.

L'autorisation de mise sur le marché, n° 2060084, du produit SIGNUM (produit de référence) détenue par BASF AGRO SAS est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2016.

La modification demandée vise à ajouter des co-formulants supplémentaires, en tant qu'alternatifs de compositions similaires à des co-formulants déjà enregistrés, dans le but de pouvoir utiliser l'un ou l'autre de ces co-formulants dans ce produit.

Ce remplacement n'entraîne aucune modification des propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques de la formulation.

Les documents administratifs requis, ont été fournis et sont conformes.

L'Anses émet un avis favorable à la demande de modification concernant trois co-formulants de la préparation SIGNUM, présentée par BASF AGRO SAS.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : SIGNUM, PMOI